

Monteur intégrateur en production électronique

RNCP12489 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	255r, 255n
Code(s) ROME	H2604, H2602
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le monteur intégrateur en production électronique est un ouvrier qualifié qui participe au sein d'une équipe à la fabrication, au contrôle, à la configuration et la mise en service en atelier d'équipements et de systèmes dont la technologie principale est l'électronique, l'électrotechnique ou l'automatique.

Le monteur intégrateur travaille essentiellement dans les PME et la sous-traitance, voire dans les grandes entreprises. Cet emploi s'exerce en atelier et sur site avec des horaires réguliers et une station variée « debout assis ».

Le monteur intégrateur en électronique intervient, seul ou en équipe sous la responsabilité d'un agent de niveau de qualification supérieur, à toutes les phases du processus de préparation, fabrication, contrôle et mise en service d'équipements ou de systèmes à forte composante électronique, électrotechnique ou automatique en intégrant les aspects économiques de production de son entreprise et en respectant les consignes de sécurité.

Il réalise les travaux à partir de consignes, documents, procédures...

Ses responsabilités sont d'ordre technique.

Sensibilisé à la démarche qualité, il assure l'autocontrôle de ses réalisations et leur traçabilité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Réaliser le montage et l'interconnexion d'un dispositif comprenant un équipement électronique

Effectuer les sorties matériels du magasin (désignation, quantité...).

Préparer les fils et câbles.

Réaliser un assemblage filaire sous diverses formes de faisceaux.

Intégrer mécaniquement les sous-ensembles électronique, électrotechnique, automatique et filaire.

Réaliser les interconnexions entre les sous-ensembles électronique, électrotechnique, automatique et filaire.

2. Configurer et paramétrer un dispositif comprenant un équipement électronique conformément aux documents techniques de production

Contrôler visuellement l'équipement électrotechnique/automatique conformément aux documents techniques de production.

Contrôler l'exactitude des interconnexions de l'équipement électrotechnique/automatique.

Configurer, régler et réaliser les tests d'ensemble d'un équipement électrotechnique/automatique par rapport au dossier méthodes.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'industrie des biens d'équipement (alimentations et réseaux électriques, instrumentation scientifique et technique, immotique et domotique, contrôle et systèmes industriels, énergies renouvelables, équipement médical).

L'industrie aéronautique/défense ; L'industrie des transports (automobile, ferroviaire) ; Les sociétés de services aux entreprises spécialisées en électronique

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Assembleur - Contrôleur - Monteur câbleur

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Habilitation pour les travaux électriques (norme C18-510).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 841 €
Familles professionnelles (FAP)	C0X30 — Ouvriers de l'électricité et de l'électronique · tension 5/5 (Très élevée) C2X70 — Techniciens, agents de maîtrise et assimilés en électricité et en électronique · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 965
Jugés difficiles à recruter	57 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	C0X30 — Ouvriers de l'électricité et de l'électronique C2X70 — Techniciens, agents de maîtrise et assimilés en électricité et en électronique

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1836

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP25274

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/12489/>